



Conseil communal du 7 mars 2021

Procès-verbal

Nombre de sièges	9
Nombre d'électeurs	5 198
<hr/>	
Nombre de bulletins rentrés	2 287
Nombre de bulletins blancs	13
Nombre de bulletins nuls	32
<hr/>	
Nombre de bulletins valables	2 242
<hr/>	
Taux de participation 44.0 %	



Conseil communal du 7 mars 2021

Résultats: A. Suffrages

Listes No	suffrages de parti
01	4 369
02	5 405
03	3 188
05	6 396
Total:	19 358
Suffrages blancs	820



Conseil communal du 7 mars 2021

Résultats: A. Suffrages

Chiffre de répartition

Suffrages : Sièges obtenus + 1 = Quotient

19358 : 10 = 1 936

Nombre entier
immédiatement supérieur au
quotient obtenu =

**Chiffre de
répartition = 1 936**

Remarque au sujet du chiffre de répartition: Le nombre de suffrages de parti valables de toutes les listes est divisé par le nombre de sièges à attribuer plus un. Le nombre entier immédiatement supérieur au quotient obtenu constitue le chiffre de répartition (quotient électoral). Chaque liste se voit attribuer autant de sièges que son nombre total de suffrages contient de fois le quotient électoral.

Remarques - Décisions éventuelles

Bureau électoral:

_____, le 7 mars 2021